

RÉSULTATS DU BAROMÈTRE 2022 SUR L'INCLUSION DES PERSONNES LGBT+ AU TRAVAIL EN FRANCE « L'AUTRE CERCLE » – IFOP

- 3 personnes LGBT sur 10 (30%) disent avoir été victime d'au moins une agression LGBTphobe au travail. (repartent à la hausse)
- 4 salarié-es sur 10 ayant vécu des agressions physiques ou sexuelles ou des propos homophobes gardent le silence.
- 26 % des personnes sondées dénoncent avoir été mis à l'écart par leur direction (20 % en 2020). Les ouvrier-es sont plus à risque que les cadres.
- 34 % des personnes non LGBT+ ont entendu des propos anti-LGBT. Le chiffre monte à 55 % pour les personnes LGBT+.
- 1 personne LGBT+ sur 2 n'est toujours pas visible au travail.
- Parmi les invisibles, 83 % le sont pour préserver leur évolution de carrière et 67 % pour assurer leur bien-être quotidien au travail.
- Pour plus de 7 personnes LGBT+ non visibles sur 10, le fait de recadrer les comportements LGBTphobes, de sanctionner les cas de discriminations LGBTphobes ou encore d'avoir des collègues LGBT+ visibles ou des allié-es identifiables faciliteraient leur visibilité.

<https://www.autrecercle.org/actualite/decouvrez-les-chiffres-des-du-barometre-lgbt-20>

POUR LES DROITS DES TRAVAILLEUR-EUSES LGBTI

Une attaque à un-e travailleur-euse est une attaque à tou-te-s

Communiqué de presse de Solidaires informatique

Le 23/03/2023, le Conseil d'État a statué qu'un changement de genre sur l'état civil n'a pas d'effet rétroactif sur les données personnelles. En conséquence, les anciens employeur-euses ne sont pas obligé-es de corriger le genre et le prénom dans leurs fichiers. La non-concordance de prénoms complique la reconnaissance de l'ancienneté d'un-e salarié-e, et a déjà été instrumentalisée pour cela. Il s'agit encore d'un recul pour le droit des travailleur-euses : pouvoir baisser le salaire des travailleur-euses plus vulnérables, c'est une attaque à l'ensemble de travailleur-euses. La casse sociale engagée pendant le premier quinquennat Macron continue. En première ligne de cette casse des services publics et des aides sociales se trouvent les personnes trans qui dépendent souvent de ces deux institutions pour accéder à des conditions de vie décentes. Face à cette menace nous restons solidaires, une attaque à un-e travailleur-euse est une attaque à tou-te-s.

Nous reconnaissons le genre des femmes et des hommes trans, ainsi que des personnes non-binaires. C'est pourquoi Solidaires Informatique s'engage à soutenir et accompagner les personnes trans et/ou intersexes faisant face à la transphobie sur leur lieu de travail, que ce soit pour un changement de nom, la lutte contre les discriminations (y compris liées à la santé) et même la perte d'emploi.

Nous publierons aussi un guide de lutte contre la transphobie au travail, accessible à destination de tou-te-s pour pérenniser cet engagement au delà de la simple structure syndicale.

De plus, nous demandons :

- Le respect des lois portant sur les discriminations subies par les personnes trans et intersexes.
- La disparition du marqueur de genre à l'état civil et le changement libre et gratuit de cet état civil
- La fin des procédures médicales imposées aux personnes intersexes.